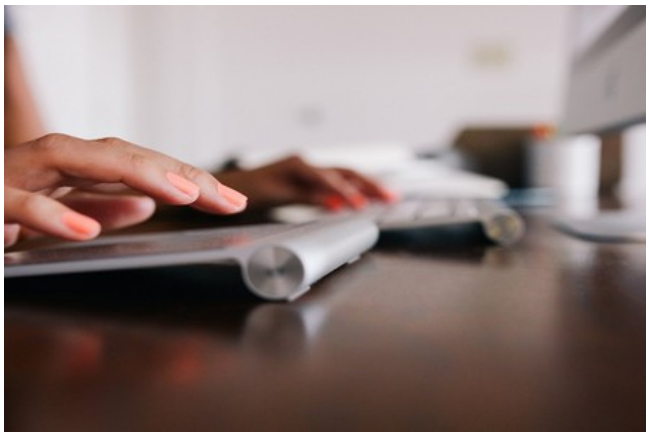

INITIATION À LA COMPTABILITÉ

Référence : BFC_FOR_Debuter_en_comptabilite

Thématique : Comptabilité et finances

Taux de satisfaction : 89.52 %

Objectif

Comprendre les mécanismes de la comptabilité dans l'entreprise artisanale et les appliquer

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

Programme

JOUR 1

Matin : **Les principes comptables**

- La comptabilité en partie double : explication.
- Connaître les notions de débit/crédit : pourquoi ? Ce que cela signifie.
- Connaître l'organisation des charges/produits dans le compte de résultat, les actifs/passifs dans le bilan.
- Comprendre l'organisation globale du bilan et du compte de résultat avec un exercice pratique.
- La notion de début et de fin d'exercice : ce à quoi il faut penser.

Après-midi : **La saisie des achats et des ventes**

- Savoir ce qu'il faut saisir et à quel moment : la notion de pièces justificatives. Comment s'organiser avec son expert-comptable.
- Savoir comment se traite la TVA, où se retrouve les chiffres sur votre facture d'achat dans le bilan et le compte de résultat, ainsi que pour les ventes par le biais d'exercices d'application.
- Comprendre la notion de stock : lien avec les achats, principe d'inventaire.

JOUR 2

Matin : **Les encaissements**

- La banque et la caisse : de quoi parle-t-on, quand on doit les comptabiliser et de quelle manière.
- Savoir saisir des écritures de banques : exercice d'application pratique.

Après-midi : **Les comptes de salaires et de charges sociales**

- Connaître l'organisation de la saisie des salaires, et celles de la saisie des rémunérations de

l'exploitant, celles des cotisations sociales.
- Savoir comment sont calculer les cotisations sociales, à quel rythme, quel lien avec l 'expert-comptable.
- Savoir où retrouver cette information dans la liasse, différence de lecture quand on est en entrerprise individuelle et société.

JOUR 3
Matin : **Les investissements**
- Savoir comment traiter l'investissement et calculer la dotation aux amortissements.
- Comprendre le financement de l'investissement et passage en charge dans mon entreprise : quelle différence, quelle partie se retrouve en charge.
- Mon parc d'investissement : savoir quelles informations peut on avoir, tant dans le compte de résultat que dans le bilan.

Après-midi : **La notion de l 'impôt**
- L'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés : dans quel cas et avec quel mode de calcul.
- Savoir où retrouver la TVA dans la liasse.
- Les autres impôts et taxes.

Durée

3 jours : 21h

Pour aller plus loin

- Comprendre le bilan et le compte de résultat
- Assurer la rentabilité de son entreprise
- EBP Comptabilité
- ADEA
- ASCA

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun. Il n'est pas nécessaire de connaître la comptabilité pour suivre cette formation.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle.
- Effectif de 5 à 12 stagiaires.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Evaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 3 jours de formation : 735€

►
voir les conditions générales de vente.
Ce coût peut être pris en charge par les financeurs de la formation.
Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant, les places sont limitées

Cette formation vous intéresse ? Échangez avec votre conseiller départemental en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche. Il pourra également vous accompagner dans le montage du

dossier de prise en charge de cette formation.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap.
Référent Handicap sur chaque site de formation.
Pour les candidats à l'apprentissage, dispositif spécifique d'accompagnement, PAVA, contactez-nous

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche-Comté
N° SIRET : 130 026 073 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Mise à jour le 27/08/2024

Délivré par:

- 25 - CMA Formation Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 89 - CMA Formation Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 58 - CMA Formation Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 89 - CMA Formation Sens : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 70 - CMA Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 71 - CMA Formation Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 90 - CMA Formation Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 39 - CMA Formation Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 39 - CMA Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER

Prochaines sessions:

- 25 - CMA Formation Besançon - Mercredi 05, jeudi 06 et vendredi 07 novembre - Inscription avant le 29/10/2025

Tarifs:

- Autre public - contact